



Partnering with The Vaccine Fund

Juin 2003

# Rapport de situation

à  
l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)  
et au  
Fonds pour les vaccins

par le Gouvernement de

PAYS :	BENIN
--------	-------

Date de soumission: 12 janvier 2001.....

Période considérée: 2002 (*l'information fournie dans ce rapport DOIT faire référence à l'année civile précédente*)

*(Ne cocher qu'une case) :*

- Rapport initial
- XPremier rapport annuel de situation
- Deuxième rapport annuel de situation
- Troisième rapport annuel de situation
- Quatrième rapport annuel de situation
- Cinquième rapport annuel de situation

*Les encadrés ont seulement une valeur indicative. N'hésitez pas à ajouter du texte hors de l'espace prévu.*

***\*Sauf indication contraire, les documents peuvent être communiqués aux partenaires et collaborateurs de GAVI***

## **Formulaire de Rapport de situation : Table des matières**

### **1. Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente**

- 1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)
  - 1.1.1 Gestion des fonds SSV
  - 1.1.2 Utilisation du Soutien aux services de vaccination
  - 1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination
- 1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés
  - 1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés
  - 1.2.2 Principales activités
  - 1.2.3 Utilisation du soutien financier de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins (100 000 USD) au titre de l'introduction du nouveau vaccin
- 1.3 Sécurité des injections
  - 1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections
  - 1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants
  - 1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces)

### **2. Viabilité financière**

### **3. Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année 2004 (indiquer l'année à venir)**

- 3.1 Objectifs actualisés en matière de vaccination
- 3.2 Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de l'UNICEF) pour l'année 2004
- 3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année 2004

### **4. Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV**

### **5. Points à vérifier**

### **6. Commentaires**

### **7. Signatures**

## 1. Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente

Le rapport doit être établi pour chaque type de soutien reçu de GAVI/ Fonds mondial pour les Vaccins.

### 1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)

#### 1.1.1 Gestions des fonds SSV (Non applicable)

→ Veuillez décrire le mécanisme de gestion des fonds SSV, y compris le rôle du Comité de coordination interagences (CCI).  
Veuillez faire rapport sur tout problème rencontré dans l'utilisation de ces fonds, par exemple une mise à disposition tardive pour la réalisation du programme.

### 1.1.2 Utilisation du Soutien aux services de vaccination (Non applicable)

→ Au cours de l'année écoulée, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés par la contribution de GAVI/du Fonds pour les vaccins.

Fonds reçus pendant l'année considérée \_\_\_\_\_

Solde (report) de l'année précédente \_\_\_\_\_

**Tableau 1 : Utilisation des fonds pendant l'année civile considérée 20\_\_**

Secteur du soutien aux services de vaccination	Montant total en USD	Montant			
		SECTEUR PUBLIC			SECTEUR PRIVÉ & Autre
		Central	Région/État/Province	District	
Vaccins					
Matériel pour injections					
Personnel					
Transports					
Entretien et frais généraux					
Formation					
IEC / mobilisation sociale					
Action d'information					
Supervision					
Suivi et évaluation					
Surveillance épidémiologique					
Véhicules					
Équipement chaîne du froid					
Autres ..... (préciser)					
<b>Total :</b>					
<b>Solde pour l'année suivante :</b>					

*\*Si aucune information n'est disponible parce que des aides globales ont été versées, veuillez l'indiquer sous « autres ».*

*Veuillez annexer les comptes rendus de la (des) réunion(s) du CCI où l'attribution des fonds a été examinée.*

→ Veuillez faire rapport sur les principales activités réalisées pour renforcer la vaccination, ainsi que sur les problèmes qui se sont posés dans la mise en œuvre de votre plan pluriannuel. (Non applicable)

**1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination (CQD)** (S'il a été mis en place dans votre pays)

→ Un plan d'action destiné à améliorer le système d'établissement de rapports sur la base des recommandations découlant du CQD, a-t-il été élaboré ?  
Si oui, veuillez annexer le plan.

OUI

NON

→ Si oui, veuillez annexer le plan et faire rapport sur l'état de sa mise en œuvre.

*Veillez annexer le compte rendu de la réunion du CCI où le plan d'action pour le COD a été examiné et approuvé.*

→ *Veillez lister les études réalisées en rapport avec le PEV au cours de l'année écoulée (par exemple, enquêtes de couverture, évaluation de la chaîne de froid, revue du PEV). (Non applicable)*

## 1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés

### **1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés pendant l'année civile écoulée**

→ *Veillez faire rapport sur la réception des vaccins fournis par GAVI/Fonds pour les Vaccins, y compris les problèmes éventuels.*

Dates de réception des vaccins – Hépatite B (822.000 doses) le 05/03/02 ; Anti Amaril (274.000 doses) le 26/03/02.  
Toutes ces doses étaient accompagnées de matériels d'injection de sécurité (Seringues autobloquantes, seringues de dilution et boîtes de sécurité)

## 1.2.2 Principales activités

→ Veuillez décrire les principales activités qui ont été ou seront entreprises en matière d'introduction, de mise en œuvre, de renforcement des services, etc. et faire rapport sur les problèmes qui se sont posés.

L'introduction des nouveaux vaccins dans le PEV a eu lieu le 2/08/02. Le lancement officiel de cette introduction prévu pour le deuxième trimestre 2002 a été retardé par la non disponibilité des fonds annoncés par GAVI au titre du soutien. Les fonds sont arrivés bien plus tard le 23/08/02 après l'introduction en douce (sans mobilisation sociale).

L'introduction des nouveaux vaccins dans le PEV a été précédée des activités suivantes:

- Elaboration des modules de formation des agents de santé sur la gestion et l'introduction des nouveaux vaccins dans le PEV (ce module a pris en compte les volets tels que le mode d'administration des nouveaux vaccins, la sécurité des injections en passant par l'utilisation des seringues auto-bloquantes, la gestion des vaccins et le suivi du taux de perte, la gestion et le suivi des MAPI) ;
- Ateliers de formation des formateurs sur l'introduction des nouveaux vaccins ;
- Formation initiale des agents vaccinateurs sur les nouveaux vaccins à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

Au titre des problèmes rencontrés, deux cas de MAPI graves suivis de décès ont été enregistrés après l'injection des deux nouveaux vaccins, mais l'investigation faite immédiatement après n'a pas mis en cause les vaccins (voir rapport ci-joint). Ce rapport a été discuté par téléphone à plusieurs reprises avec le Dr DUCLOS-Genève.

### **1.2.3 Utilisation du soutien financier (100 000 USD) de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre de l'introduction du nouveau vaccin**

→ *Veillez faire rapport sur la portion utilisée des 100 000 USD, les activités entreprises, et les problèmes qui se sont posés, par exemple une mise à disposition tardive des fonds pour la réalisation du programme.*

Le CCIA - PEV en sa session du 28 août 2003 a donné son accord pour l'utilisation de ces fonds pour former les agents vaccinateurs sur la gestion du PEV d'une part et d'autre part, mettre en place au niveau départemental les équipes de monitoring de la qualité des données du PEV.

## **1.3 Sécurité des injections**

### **1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections (Non applicable)**

→ *Veillez faire rapport sur la réception du soutien fourni par GAVI/FV au titre de la sécurité des injections, y compris les problèmes qui se sont posés.*

**1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants**

→ *Veillez faire rapport sur les progrès accomplis, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV.  
(Non applicable)*

<b>Indicateurs</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Objectifs actualisés</b>

**1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces) (Non applicable)**

→ *L'an dernier, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés (préciser le montant) par le soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre de la sécurité des injections :*

--

## 2. Viabilité financière

- Rapport initial : Décrire brièvement le calendrier et les mesures prises pour améliorer la viabilité financière et élaborer un plan de viabilité financière.
- Premier rapport annuel : Présenter les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures prises pour améliorer la viabilité financière et joindre le calendrier actualisé.  
Soumettre le plan de viabilité financière dans les délais fixés et décrire l'assistance nécessaire au titre de la planification de la viabilité financière.
- Deuxième rapport annuel de situation : Annexer le plan d'action pour la viabilité financière et décrire les progrès accomplis.  
Décrire les indicateurs utilisés pour assurer le suivi du plan de viabilité financière et préciser les valeurs de base et actuelles de chaque indicateur.
- Rapports subséquents : Résumer les progrès accomplis au regard du plan d'action; inclure les succès, les difficultés et les réponses aux défis rencontrés. Décrire les actions prévues et le calendrier de réalisation; préciser le nom des responsables pour l'année considérée. Préciser les valeurs actuelles des indicateurs utilisés pour suivre les progrès accomplis en vue de la viabilité financière; expliquer les raisons expliquant l'évolution de ces indicateurs par rapport aux valeurs de l'année de base et des années antérieures. Actualiser les estimations relatives au financement et aux coûts du programme avec une attention particulière pour l'année précédente, l'année en cours et les trois prochaines années.  
Pour l'année antérieure et l'année en cours, il est demandé de fournir une mise à jour des estimations de financement qui ont été fournies dans les tableaux accompagnant le plan de viabilité financière en y incluant les données sur les fonds effectivement recus à ce jour. Pour les 3 prochaines années, fournir toute modification attendue dans les projections de coût et de financement. Toutes les mises à jour devraient être faites en utilisant les tableaux standards utilisés pour le développement du plan de viabilité financière. (la dernière version est disponible sur le site internet : <http://www.gaviff.org> sous la rubrique 'directives pour les plans de viabilité financière')
- Décrire l'assistance attendue des partenaires aux échelons local, régional et/ou mondial.

Le contexte socio - politique et économique est favorable.

- Situation économique caractérisée par une tendance à la croissance économique (évolution positive de la croissance, perspectives favorables pour l'augmentation du budget)
- Situation politique : il existe un engagement politique pour le secteur de la santé et particulièrement pour le PEV avec l'existence d'une ligne budgétaire pour l'achat des vaccins qui assure la mise en œuvre de « l'Initiative de l'Indépendance Vaccinale » depuis 1996 (le déficit budgétaire ne touche pas le secteur de la santé, les programmes de réduction de la pauvreté prennent en compte la vaccination des enfants)  
La mise en œuvre de la décentralisation administrative, l'impact politique de la réforme par rapport au secteur santé notamment avec les Zones sanitaires « mise en commun des ressources pour leur meilleure utilisation »
- Existence d'une Fondation PEV dont la vocation est l'appui au Ministère la Santé Publique pour le développement des activités de vaccination
- Bonne relation du secteur santé avec les partenaires favorisant des contributions stables et constantes avec des augmentations régulières
- Etablissement des contrats avec le secteur privé pour la maintenance de la chaîne de froid
- Développement des relations de partenariat avec les ONG pour les activités de vaccination (équipement des structures privées en matériel chaîne de froid et leur approvisionnement en vaccins)

Principales activités clés retenues pour l'élaboration du plan de viabilité financière :

- Compte rendu de l'atelier de Dakar au Ministre de la Santé Publique
- Elaboration d'un projet d'arrêté Ministériel pour restructurer le CCIA (termes de référence et rôle de chaque organe)
- Mise en place d'un comité de rédaction du plan de viabilité financière
- Collecte d'informations sur le secteur sanitaire et le système de gestion financière
- Collecte des informations sur la contribution actuelle et projetée des partenaires
- Mise en place des nouveaux membres du CCIA
- Monitoring/Suivi/Evaluation

Le plan de viabilité financière développera les volets suivants:

- L'évaluation des services de vaccination
- La gestion financière
- La mobilisation des ressources
- Le plan de travail pour sa mise en oeuvre

### 3. Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année 2004 (indiquer année à venir)

La section 3 concerne la demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés et de soutien au titre de la sécurité des injections *pour l'année à venir*.

#### 3.1. Objectifs actualisés en matière de vaccination

→ Confirmez/actualisez les données de base (= nourrissons survivants, objectifs pour le DTC3, nouveaux objectifs en matière de vaccination) approuvées après examen de la proposition de pays : Tableau 4 révisé de la demande approuvée.

Les chiffres pour le DTC3 doivent correspondre à ceux qui sont donnés dans les Formulaires de rapport commun OMS/UNICEF. Tout changement et/ou écart **DOIT** être justifié dans l'encadré prévu à cet effet (page 12). Les objectifs pour les années à venir **DOIVENT** être précisés.

**Table 2 : Données de base et objectifs annuels**

Nombre de	Données de base et objectifs							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>DÉNOMINATEURS</b>								
Naissances	251482	256746	263008	270190	278057	286346	290319	295292
Décès de nourrissons	21351	21361	21435	21534	21688	21820	22058	22372
Nourrissons survivants	230131	235385	241573	248656	256369	264526	268261	272920
<b>Nourrissons ayant reçu trois doses de DTC*</b>								
Nourrissons ayant reçu trois doses de DTC : chiffre donné dans le Formulaire de rapport commun OMS/UNICEF	211605	208763	236086	243683	251242	259236	262896	267462
<b>NOUVEAUX VACCINS</b>								
Nourrissons vaccinés avec HepB	SO	SO	38403	208671	215350	224847	228022	231982

Nourrissons vaccinés avec VAA	SO	SO	70016	222033	227033	232033	235040	238750
Taux de perte de VAA	SO	SO	33%	33%	25%	25%	20%	20%
Taux de perte de HepB	SO	SO	27%	25%	20%	20%	15%	15%
<b>SÉCURITÉ DES INJECTIONS</b>								
Femmes enceintes vaccinées avec le TT	205160	203302	220.743	264.658	275.009	285.777	296.978	308.631
Nourrissons vaccinés avec le BCG	245269	250305	270.166	287.672	298.923	310.627	322.802	335.468
Nourrissons vaccinés contre la rougeole	204391	200375	225.399	238.192	247.509	257.199	267.280	277.768

\* Indiquer le nombre exact des enfants vaccinés au cours des années passées et les objectifs actualisés.

\*\* Indiquer le taux de perte exact enregistré au cours des années passées.

→ Veuillez justifier dans l'encadré ci-dessous les changements dans les données de base, les objectifs, les taux de perte, le conditionnement des vaccins, etc., par rapport au plan approuvé et aux chiffres indiqués dans le Formulaire de rapport commun OMS/UNICEF.

*Pas de changement*

3.2 Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de l'UNICEF) **pour l'année.....**  
 (indiquer l'année à venir) (Non applicable)

→ Indiquez que la Division des approvisionnements de l'UNICEF a garanti la disponibilité du nouveau volume de fournitures demandé.

**Tableau 3-2 : Nombre estimé de doses de vaccin Hépatite B 10 doses (pour un seul conditionnement) – (Veuillez établir un tableau par conditionnement demandé à GAVI/au Fonds)**

		Formule	Pour l'année 2004
A	Nombre d'enfants devant recevoir le nouveau vaccin		278057

**Remarques**

- **Échelonnement:** Veuillez ajuster les estimations du nombre des enfants devant recevoir le nouveau vaccin si une introduction échelonnée est envisagée. Si les

<b>B</b>	<b>Pourcentage de vaccins demandés au Fonds mondial pour les Vaccins, compte tenu du Plan de viabilité financière</b>	%	100
<b>C</b>	<b>Nombre de doses par enfant</b>		3
<b>D</b>	<b>Nombre de doses</b>	$A \times B / 100 \times C$	834171
<b>E</b>	<b>Coefficient de perte estimé</b>	(voir liste tableau 3)	1,25
<b>F</b>	<b>Nombre de doses (y compris pertes)</b>	$A \times C \times E \times B / 100$	1042714
<b>G</b>	<b>Stock régulateur de vaccins</b>	$F \times 0,25$	0
<b>H</b>	<b>Stock anticipé de vaccins au début de l'année 2004</b>		179.000
<b>I</b>	<b>Total doses de vaccin demandées</b>	$F + G - H$	863.714
<b>J</b>	<b>Nombre de doses par flacon</b>		10
<b>K</b>	<b>Nombre de seringues autobloquantes (+ 10% pertes)</b>	$(D + G - H) \times 1,11$	727.240
<b>L</b>	<b>Seringues pour reconstitution (+ 10% pertes)</b>	$I / J \times 1,11$	95.873
<b>M</b>	<b>Total boîtes de sécurité (+ 10% des besoins)</b>	$(K + L) / 100 \times 1,11$	9.137

**Tableau 3 : Taux et coefficients de perte**

Taux de perte de vaccins	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	55%	60%
Coefficients équivalents	1,05	1,11	1,18	1,25	1,33	1,43	1,54	1,67	1,82	2,00	2,22	2,50

\*Veuillez indiquer le même chiffre que dans le tableau 1.

**Tableau 3- 2 : Nombre estimé de doses de vaccin Anti-Amaril 10 doses (pour un seul conditionnement) – (Veuillez établir un tableau par conditionnement demandé à GAVI/au Fonds)**

		<b>Formule</b>	<b>Pour l'année 2004</b>
<b>A</b>	<b>Nombre d'enfants devant recevoir le nouveau vaccin</b>		278.057

### Remarques

- **Échelonnement:** Veuillez ajuster les estimations du nombre des enfants devant recevoir le nouveau vaccin si une introduction échelonnée est envisagée. Si les

<b>B</b>	<b>Pourcentage de vaccins demandés au Fonds mondial pour les Vaccins, compte tenu du Plan de viabilité financière</b>	%	100
<b>C</b>	<b>Nombre de doses par enfant</b>		1
<b>D</b>	<b>Nombre de doses</b>	$A \times B/100 \times C$	278.057
<b>E</b>	<b>Coefficient de perte estimé</b>	(voir liste tableau 3)	1,33
<b>F</b>	<b>Nombre de doses (y compris pertes)</b>	$A \times C \times E \times B/100$	369.816
<b>G</b>	<b>Stock régulateur de vaccins</b>	$F \times 0,25$	0
<b>H</b>	<b>Stock anticipé de vaccins au début de l'année 2004</b>		150.000
<b>I</b>	<b>Total doses de vaccin demandées</b>	$F + G - H$	219.816
<b>J</b>	<b>Nombre de doses par flacon</b>		10
<b>K</b>	<b>Nombre de seringues autobloquantes (+ 10% pertes)</b>	$(D + G - H) \times 1,11$	128.057
<b>L</b>	<b>Seringues pour reconstitution (+ 10% pertes)</b>	$I/J \times 1,11$	24.400
<b>M</b>	<b>Total boîtes de sécurité (+ 10% des besoins)</b>	$(K + L) / 100 \times 1,11$	1.693

**Tableau 3 : Taux et coefficients de perte**

Taux de perte de vaccins	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	55%	60%
Coefficients équivalents	1,05	1,11	1,18	1,25	1,33	1,43	1,54	1,67	1,82	2,00	2,22	2,50

\*Veuillez indiquer le même chiffre que dans le tableau 1.

### 3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année 2004

**Tableau 4.1 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec Hépatite B** (Utiliser un tableau par vaccin - BCG, DTC, rougeole et TT, et les numéroter de 4 à 8)

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
<b>A</b>	<b>Nombre d'enfants devant être vaccinés contre... (pour le TT: nombre de femmes enceintes)<sup>1</sup></b>	#		
<b>B</b>	<b>Nombre de doses par enfant (pour le TT: par femme)</b>	#		
<b>C</b>	<b>Nombre de doses de ...</b>	A x B		
<b>D</b>	<b>Seringues autobloquantes (+10% pertes)</b>	C x 1,11		
<b>E</b>	<b>Stock régulateur de seringues autobloquantes<sup>2</sup></b>	D x 0,25		
<b>F</b>	<b>Total seringues autobloquantes</b>	D + E		
<b>G</b>	<b>Nombre de doses par flacon</b>	#		
<b>H</b>	<b>Coefficient de perte de vaccins<sup>3</sup></b>	2 ou 1,6		
<b>I</b>	<b>Nombre de seringues pour reconstitution<sup>4</sup> (+10% pertes)</b>	$C \times H \times 1,11 / G$		
<b>J</b>	<b>Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)</b>	$(F + I) \times 1,11 / 100$		

**Tableau 5: Résumé du total des fournitures pour la sécurité des injections – BCG, DTC, TT et rougeole pour les deux prochaines années.**

ARTICLE		Pour l'année ...	Pour l'année...	Justification des changements par rapport à la demande approuvée:
Total seringues autobloquantes	BCG	-	-	
	Autres vaccins			
Total seringues pour reconstitution				
Total boîtes de sécurité				

→ Si la quantité indiquée ici diffère de celle qui est précisée dans la lettre d'approbation de GAVI, veuillez en expliquer les raisons.

<sup>1</sup> GAVI financera l'achat de seringues autobloquantes pour l'administration de 2 doses de TT aux femmes enceintes. Si la politique de vaccination englobe toutes les femmes en âge de procréer, GAVI/le FV fourniront un maximum de 2 doses pour les femmes enceintes (total des naissances).

<sup>2</sup> Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrivez zéro pour les autres années.

<sup>3</sup> Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

<sup>4</sup> Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrivez zéro pour les autres vaccins.

### 3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année 2004

**Tableau 4.1 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec Anti-Amaril**

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
<b>A</b>	<b>Nombre d'enfants devant être vaccinés contre... (pour le TT: nombre de femmes enceintes)<sup>5</sup></b>	#		
<b>B</b>	<b>Nombre de doses par enfant (pour le TT: par femme)</b>	#		
<b>C</b>	<b>Nombre de doses de ....</b>	A x B		
<b>D</b>	<b>Seringues autobloquantes (+10% pertes)</b>	C x 1,11		
<b>E</b>	<b>Stock régulateur de seringues autobloquantes<sup>6</sup></b>	D x 0,25		
<b>F</b>	<b>Total seringues autobloquantes</b>	D + E		
<b>G</b>	<b>Nombre de doses par flacon</b>	#		
<b>H</b>	<b>Coefficient de perte de vaccins<sup>7</sup></b>	2 ou 1,6		
<b>I</b>	<b>Nombre de seringues pour reconstitution<sup>8</sup> (+10% pertes)</b>	$C \times H \times 1,11 / G$		
<b>J</b>	<b>Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)</b>	$(F + I) \times 1,11 / 100$		

**Tableau 5: Résumé du total des fournitures pour la sécurité des injections – BCG, DTC, TT et rougeole pour les deux prochaines années.**

ARTICLE		Pour l'année ...	Pour l'année...	Justification des changements par rapport à la demande approuvée:
Total seringues autobloquantes	BCG	-	-	
	Autres vaccins			
Total seringues pour reconstitution				
Total boîtes de sécurité				

→ *Si la quantité indiquée ici diffère de celle qui est précisée dans la lettre d'approbation de GAVI, veuillez en expliquer les raisons.*

<sup>5</sup> GAVI financera l'achat de seringues autobloquantes pour l'administration de 2 doses de TT aux femmes enceintes. Si la politique de vaccination englobe toutes les femmes en âge de procréer, GAVI/le FV fourniront un maximum de 2 doses pour les femmes enceintes (total des naissances).

<sup>6</sup> Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrivez zéro pour les autres années.

<sup>7</sup> Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

<sup>8</sup> Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrivez zéro pour les autres vaccins.

**4. Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV**

Indicateurs	Objectifs	Réalisations	Contraintes	Objectifs actualisés

**5. Points à vérifier**

Vérification du formulaire complété :

Point :	Réalisé	Commentaires
Date de soumission	X	
Période considérée (année civile précédente)	X	
Tableau 1 complété		Non applicable
Rapport sur le CQD		Non applicable
Rapport sur l'utilisation des 100 000 USD		
Rapport sur la sécurité des injections		Non applicable
Rapport sur le PVF (progrès réalisés par rapport aux indicateurs PVF du pays)		Non applicable
Tableau 2 complété	X	
Demande de vaccin nouveau complétée	X	
Demande révisée de soutien au titre de la sécurité des injections (le cas échéant)		
Comptes rendus du CCI annexés au rapport		
Signatures du Gouvernement	X	
Approbation par le CCI	X	

## 6. Commentaires

→ Commentaires du CCI:

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for providing comments. It occupies the majority of the page's vertical space below the header.

## 7. Signatures

Pour le Gouvernement du BENIN, Dr Yvette Céline SEIGNON KANDISSOUNON

Signature : .....

Fonction : Ministre de la Santé Publique.....

Date : .....

Les soussignés, membres du Comité de coordination interagences, approuvent ce rapport. Les signatures avalisant ce document ne constituent en rien un engagement financier (ou juridique) de la part de l'institution ou de l'individu partenaire.

La responsabilité financière fait partie intégrante du suivi des rapports de résultats par pays assuré par GAVI/le Fonds pour les Vaccins. Elle se fonde sur les exigences habituelles du gouvernement en matière de vérification, telles qu'elles sont énoncées dans le formulaire bancaire. Les membres du CCI confirment que les fonds reçus ont été vérifiés et comptabilisés conformément aux exigences habituelles du gouvernement ou du partenaire.

Agence/Organisation	Nom/Fonction	Date	Signature	Agence/Organisation	Nom/Fonction	Date	Signature
Organisation Mondiale de la Santé (OMS)	Dr Lazare LOCO, Représentant de l'OMS			Ministère du Plan, de la Prospective et du Développement	Mme ALODJOGBE Françoise,		
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)	M. Philippe DUAMELLE, Représentant de l'UNICEF			Ministère des Finances et de l'Economie (MFE)	M. ZEKPA Isaïe,		
ROTARY International	M. Ashok MIRCHANDANI, Vice-Président de la Commission Polio Plus Nationale						

~ Fin ~